

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 3 | BELVÉDÈRE

Compte rendu

Séance du 20 août 2025 à 19 h à la Salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier

M. Julien Beaudet, conseiller de quartier

M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier

Mme Martine Dufour, conseillère de quartier

M. René Jacob, conseiller de quartier

Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier

M. Normand Roy, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ASSISTANCE : 1 personne

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 02.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. René Jacob, appuyé par Mme Madeleine Robillard de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2025-08-01

3- Lecture et suivis du compte rendu de la rencontre du 4 juin 2025

La présidente effectue une lecture du compte rendu de la rencontre du 4 juin 2025, tout en rappelant à ses conseillers les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par Mme Martine Dufour, appuyé par M. Normand Roy de l'adopter avec les corrections demandées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2025-08-02



Suivis :

- a. **Ville amie des monarques** : M. Dany Gingras, l'architecte-paysagiste de la Ville, a intégré des variétés dans ses plans avec le souci pour les pollinisateurs.
- b. **Interdiction de stationnement pour l'hiver sur la rue des Érables** : Pas de retour du policier-relais.
- c. **Intersection 6^e Rue et rue des Érables** : L'information sera transmise au prochain conseiller municipal.
- d. **Parcs** : Nouvelle entité pour la Corporation des parcs et des espaces récréatifs de Val-d'Or : plan directeur en attente (parc Gosselin).
- e. **Verdissement – Maison des aînés** : Ce point est à l'ordre du jour.
- f. **Disque-golf 2025** : L'approbation du service SSPA était requise avant de procéder au financement de ce projet. Cette approbation a été obtenue par M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air.
- g. **Ouverture au sol clôturée | Rue Roland-Audet et rue des Hauts-Bois** : L'entrepreneur doit utiliser son terrain pour la poursuite des travaux, ce qui explique l'absence de clôture. Le chantier semble peu avancé. La direction générale est déjà au courant et une nouvelle relance sera effectuée.
- h. **Alignement de la rampe d'accès piétonne** : La demande a été envoyée au CCSRM, on attend le retour. Un quatre stops sera installé pour une période de deux ou trois semaines, le temps de la période scolaire, à la demande de Mme Laverdière.
- i. **Activités** : Ce fût un été très achalandé.
- j. **Passage piétonnier – Rue Bérard / 6^e Rue** : La traçage a été fait.
- k. **Bureau de poste** : La Ville n'ajoutera pas de nouveaux espaces de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite, puisque le nombre déjà disponible dépasse les exigences légales. Mme Laverdière a communiqué avec Postes Canada afin de s'assurer que les installations soient bien adaptées aux personnes à mobilité réduite.
- l. **Participation - séance de surveillance policière** : L'information a été transmise à Mme Robillard, qui a effectué une tournée avec la policière-relais afin d'examiner les secteurs jugés problématiques.

4- Retour sur le plan de plantation pour la Maison alternative et des aînés : Les budgets entre le CISSSAT et le conseil du quartier initiaux étaient de 10 000 \$ chacun.

Toutefois, en ce qui concerne la plantation d'arbres seulement, selon le plan soumis par M. Dany Gingras, les budgets ont été appareillées des sommes de 7 500\$ pour chacun des organismes, soit un total de 15 000\$.

Puisque le CISSSAT tient à planter des vivaces et des arbustes afin d'aménager son terrain, il s'engage à utiliser 2 500\$ de son budget initial, ce que la Ville ne s'engage pas à appareiller, puisque cela ne correspond pas à l'objectif de recréer la lisière de boisé en bordure de rue.

Ainsi, la Ville de Val-d'Or, par l'entremise du conseil du quartier Belvédère engage la somme de 7 500\$ pour la plantation d'arbres, et le CISSSAT engage la somme de 7 500\$ pour la plantation d'arbres ainsi qu'un 2 500\$ supplémentaire pour son aménagement paysager. C'est ce qui a été entendu par toutes les parties lors des rencontres Teams réalisées durant les dernières semaines.



5- Projet de règlement sur les maisons bifamiliales isolées : À la séance du 5 août, le conseil municipal a annoncé un projet de modification du règlement d'urbanisme. Ce changement permettra à plus de propriétaires de transformer leur résidence en maison bifamiliale isolée, car la réglementation sera élargie à une trentaine de nouveaux secteurs. Cette initiative vise à répondre à la pénurie de logements par une « densification douce », tout en préservant le cachet des quartiers.

Le nouveau règlement est plus flexible et facilitera la conversion des maisons unifamiliales en logements pour les proches ou des locataires.

6- Demandes concernant le prochain budget et PTI en ce qui a trait aux besoins du quartier ou de la ville : La présidente invite les conseillers de quartier à préparer une liste de demandes en vue du prochain PTI.

Une résolution est adoptée afin de demander une augmentation du budget alloué à la Semaine des personnes âgées, considérant la mission de l'événement, sa popularité croissante et l'achalandage qui augmente d'année en année.

Résolution – Augmentation du budget pour la Semaine des personnes âgées

Considérant la mission et la popularité de la Semaine des personnes âgées;
Considérant que l'achalandage pour cet événement augmente chaque année;
Il est résolu que le Conseil de quartier demande à la Ville d'augmenter le budget alloué à cet organisme communautaire.

Proposé par M. Gilles Bernatchez, appuyé par M. René Jacob.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2025-08-03

M. Bernatchez signale la présence d'un trou sur la rue Perras qui se remplit régulièrement d'eau, débordant parfois sur le trottoir. La présidente prendra rendez-vous avec lui afin d'aller constater la situation sur place.

7- Calendrier des conseils de quartier : Il est demandé s'il s'agit du dernier conseil de quartier avant les prochaines élections municipales. Effectivement, aucune autre rencontre n'aura lieu d'ici aux élections.

8- Responsable de l'application | Réglementation sur les piscines : Une question a été posée au sujet de la responsabilité de vérifier l'application du nouveau règlement sur les piscines. En réponse, il a été précisé que les inspecteurs de la Ville en sont responsables.

9- Projet d'entreprise de gardiennage de chiens en milieu résidentiel : La personne à l'origine de cette demande est invitée à contacter le Service des permis, inspections et environnement afin de rencontrer un inspecteur qui procèdera aux vérifications, puisque les informations données par la direction générale nous indique qu'il faut avoir plus de précisions concernant le zonage en question.



10- Résolution - Parc Dupuis :

Le Conseil de Quartier a résolu de demander que toute modification de l'aménagement du parc Dupuis respecte l'espace vert existant. Il est demandé que l'emprise de la rue Lapointe soit prévue de façon à ne pas empiéter sur le parc lors de futurs travaux.

Proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par Mme Martine Dufour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2025-08-04

11- Activités à venir :

- a. **5 à 7 Reconnaissance des citoyennes et des citoyens engagés dans la vie municipale :** Les membres des commissions, des comités et des conseils de quartier de la Ville ont été invités pour cet événement qui se déroulera mardi, le 16 septembre à 17 h à l'Hôtel de ville de Val-d'Or.
- b. **7^e tablée du Souper communautaire :** L'événement aura lieu mardi le 26 août de 16 h 30 à 20 h, à la Patinoire Bleu Blanc Bouge. Plus de 1300 personnes sont attendues.
- c. **Programmation des spectacles automne 2025 :** Découvrez la nouvelle programmation des spectacles pour l'automne 2025: <https://www.ville.valdor.qc.ca/culture-sports-loisirs/culturel/spectacles>.
- d. **7^e édition de la Semaine des personnes âgées :** Cette année, l'événement se déroulera du 1^{er} au 7 octobre. Consultez le site Web de l'organisme pour plus d'information : <https://semainedespersonnesagees.com/>.

12- Varia

- a. **Modification de zonage pour la rue Dupuis :** Une proposition de modification de zonage a été votée contre par Mme Laverdière, car la construction d'une école est prévue le long du boulevard Barrette. Or, il est bien documenté qu'il est préférable de construire des écoles au cœur des quartiers pour permettre aux enfants de s'y rendre à pied ou à vélo en toute sécurité.
- b. **MADA :** L'avancement de ce dossier a été ralenti en raison de diverses contraintes administratives.
- c. **Viabilité des organismes communautaires :** La collaboration et la mise en commun des ressources pour la survie des organismes pourrait être la solution.
- d. **Développement d'un nouveau secteur avec des habitations alternatives :** Les citoyens qui auraient des idées à soumettre peuvent se référer à l'urbanisme.
- e. **Reconnaissance du travail de la présidente du conseil de quartier :** L'ensemble des membres tient à remercier Mme Éveline Laverdière pour son engagement et sa réactivité durant ses huit années en tant que conseillère municipale et présidente du conseil de quartier de Belvédère. Ces mots ont été suivis d'une chaleureuse main d'applaudissements.

13- Date de la prochaine assemblée

Il n'y aura pas d'autres rencontres de quartier avant les élections municipales du 2 novembre 2025. Les conseils de quartier reprendront à une date ultérieure avec les nouveaux conseillers et conseillères municipaux en poste.



Les prochaines dates seront publiées sur le site Web de la Ville, et transmis par courriel aux conseillères et conseillers de quartier.

14- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par M. Gilles Bernatchez, de lever la séance. Il est 20 h 36.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2025-08-05

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée

